

Faire un stage à l'UCA

Qu'est-ce qu'un stage en France ?

- Un stage est une période temporaire « de mise en situation en milieu professionnel au cours » de laquelle « l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle » au sein d'un organisme d'accueil.
 - Référence : art. L.124-1 du code de l'éducation
- Un stage doit impérativement être intégré à un cursus pédagogique scolaire ou universitaire.
 - Référence : art. L.124-3 du code de l'éducation
- La durée du ou des stages effectués par un même stagiaire dans un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement.
 - Référence : art. L.124-5 du code de l'éducation
- Lorsque la durée du stage excède 308 heures, la gratification du stagiaire est obligatoire.
 - Référence : art. L.124-6 du code de l'éducation
- La gratification due par une administration [...] ne peut excéder le taux défini à l'article L. 124-6, soit 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.
 - Référence : art. D.124-8 du code de l'éducation

Qu'est-ce que la « convention de stage » ?

Une convention de stage est un document écrit obligatoire pour faire un stage à l'UCA. L'élaboration de la convention de stage est un moyen de faire le point avec votre tuteur avant de démarrer le stage : mission,

horaires, règlement intérieur... Il ne s'agit pas d'un contrat de travail. Son rôle est primordial en termes d'assurances : la convention de stage garantit la couverture sociale et le risque accidents du travail. En cas de litige, cela sera le seul document de référence.

Vous devez demander à votre tuteur à l'UCA de préparer la convention et vous l'envoyer bien avant votre arrivée.

J'ai une bourse Erasmus pour venir faire un stage à l'UCA : comment ça marche ?

Bravo ! mais attention, il ne faut pas confondre convention de stage de l'UCA, encadrant le stage et la gratification du stagiaire, avec les financements Erasmus+ auxquels l'étudiant peut prétendre depuis son université d'origine.

Les stages en France sont règlementés. Les étudiants pouvant prétendre à une bourse Erasmus depuis leur université d'origine doivent tout de même remplir la convention de stage de l'UCA (mettre la convention en pièce jointe). Celle-ci doit être signée avant le début du stage.

En plus de cette convention de stage, et afin de bénéficier des bourses Erasmus, l'étudiant devra présenter un contrat pédagogique qui devra être signé par son tuteur référent à l'UCA.

Cas particulier des stagiaires étrangers hors UE, pour des stages supérieurs à 3 mois

Si vous n'êtes pas français, ni ressortissant d'un pays de l'U.E et que votre stage dure plus de 3 mois, vous devez absolument faire passer votre convention à l'UCA au plus tard un mois avant votre arrivée. Cela permettra, dans un délai raisonnable, de faire les démarches auprès de la DIRECCTE, valider votre convention, et ainsi pouvoir obtenir votre visa en tant que « stagiaire ».

Pour cela vous devrez joindre à votre convention une copie de votre passeport.

Récapitulatif des grandes étapes

1. Je contacte mon tuteur à l'UCA afin de remplir la convention de stage
2. Je m'assure que celle-ci convienne à mon université d'origine
3. Je prépare les documents demandés et signe la convention
4. Je transmets tous les documents à mon tuteur en mettant en copie Madame Elodie

MURATEL-ROBERT (Elodie.MURATEL-ROBERT@uca.fr(mailto:Elodie%2EMURATEL-ROBERT%40uca%2Efr?Subject=&body=))

[Etudier dans le cadre d'un programme d'échange](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-dans-le-cadre-dun-programme-dechange)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-dans-le-cadre-dun-programme-dechange>)

[Etudier hors programme d'échange](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-hors-programme-dechange)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-hors-programme-dechange>)

[Faire un stage à l'Université Clermont Auvergne](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-luniversite-clermont-auvergne)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-luniversite-clermont-auvergne>)

[Je suis en situation de handicap](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/je-suis-en-situation-de-handicap)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/je-suis-en-situation-de-handicap>)

[Préparer ma venue](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/preparer-ma-venue)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/preparer-ma-venue>)

Guidebook for incoming students

[Download](https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-dans-le-cadre-dun-programme-dechange/guidebook-for-incoming-students-2020-2021)(<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/etudier-dans-le-cadre-dun-programme-dechange/guidebook-for-incoming-students-2020-2021>)

Groupe Facebook

REJOINDRE([HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/GROUPS/142655373142/](https://www.facebook.com/groups/142655373142/))

Coronavirus : informations

Les étudiants sont invités à consulter la page d'informations de l'Université concernant le Coronavirus(<https://www.uca.fr/covid-19>)

Les étudiants montrant des symptômes de maladie doivent contacter le SAMU en téléphonant au 15 ou écrire à l'adresse dédiée de l'université coronavirus@uca.fr(<mailto:coronavirus@uca.fr?Subject=&body=>)

Merci également d'informer la Direction des Relations Internationales de votre situation en écrivant à ri@uca.fr(<mailto:ri@uca.fr?Subject=&body=>)

<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-luniversite-clermont-auvergne>(
<https://www.uca.fr/international/venir-a-luca/je-suis-etudiant/faire-un-stage-a-luniversite-clermont-auvergne>)